

Retrouvez les délibérations, décisions et arrêtés pris dans le cadre des instances et de la gestion de Limoges Métropole

TOUS LES DOCUMENTS DES INSTANCES COMMUNAUTAIRES

Or : 05 OCT. 2022

La Présidente de Limoges Métropole,

Arrêté de mise à jour des annexes du Plan local d'urbanisme de la commune de Veyrac.

N° 202200560

VO : le code de l'urbanisme, notamment ses articles L.151-40, R.151-18 et L.151-15.
VO : la réglementation des documents d'urbanisme.
VO : le code de l'environnement, notamment l'article L.101-1.
VO : les documents annexes.
CONSTATANT, qu'il a été mis à jour les annexes du document de Plan local d'urbanisme de la commune de Veyrac.

ARRÊTÉ

ARTICLE 1. Les annexes du Plan local d'urbanisme de la commune de Veyrac sont mises à jour en six documents annexes au présent arrêté. Le mise à jour consiste à l'ajout de l'annexe de l'annexe des cartes communales.

ARTICLE 2. Le mise à jour est effectué sur les documents annexes à la disposition du public à la mairie de Veyrac et au siège de Limoges Métropole à la date du présent arrêté.

ARTICLE 3. Le présent arrêté sera affiché à la mairie de Veyrac et au siège de Limoges Métropole, dans un délai de deux jours.

Fait à Limoges, 19 rue Beaumont 31000, le 05 OCT. 2022

Publié le : 10/10/2022

La Présidente,
Suzanne LAUREN
Présidente
Fait à Limoges, le 05 OCT. 2022
Le Secrétaire Général des Services

Procès-verbal de la séance du 05 OCT. 2022
du Conseil Municipal
N° 202200560 - ARRÊTÉ

ARRÊTÉ

Arrêté de mise à jour des annexes du Plan local d'urbanisme de la commune de Veyrac

1 DOCUMENT - Publié le 10 Octobre 2022



ARR_URBA_202200560_MISE_A_JOUR_ANNEXES_PLU_VEYRAC.pdf
(.pdf, 3,6 Mo)

 **TÉLÉCHARGER**